

PARTIS POUR UN TOUR

“Partis pour un tour” est un dispositif d’accompagnement destiné aux groupes et artistes émergents des musiques actuelles*. Il est mis en place pour la troisième année par le Conseil général des Côtes d’Armor et coordonné par Itinéraires Bis, Association de Développement Culturel et Artistique des Côtes d’Armor. Il vise à développer les projets artistiques et à promouvoir les groupes ou artistes costarmoricaïns dans une démarche de professionnalisation.

**POUR CETTE 3^E ÉDITION
LE DISPOSITIF S’ÉTENDRA SUR DEUX ANS**

OBJECTIFS DE L’OPÉRATION

- + Accompagnement de groupes ou artistes individuels des Côtes d’Armor dans une démarche de professionnalisation, suivi d’une période de promotion
- + Développement du réseau et de l’expérience des artistes au sein et en dehors du département
- + Mobilisation de l’ensemble du secteur autour de la promotion d’artistes locaux

PUBLIC CONCERNÉ

Groupes et artistes individuels du département qui s’inscrivent dans une démarche de professionnalisation sur tout le champ des musiques actuelles.

CONDITIONS D’ÉLIGIBILITÉ

- + Être domicilié dans les Côtes d’Armor
- + Avoir un répertoire constitué majoritairement de compositions originales
- + Avoir plus de 18 ans
- + Renvoyer le dossier d’inscription complété avant le 25 octobre 2010

*Définition des musiques actuelles : le jazz et les musiques improvisées, les musiques traditionnelles et les musiques du monde, la chanson en tant que genre, les musiques actuelles amplifiées (qui utilisent l’amplification électrique comme mode de création : le rock, blues, pop, fusion, métal, indus, hardcore, punk... ; le hip-hop, R’n’B, ska, reggae, ragga, dub, funk... les musiques électroniques).

DÉROULEMENT

LA SÉLECTION : 3 ÉTAPES

SUR DOSSIER

10 projets seront pré-sélectionnés en novembre 2010 après appel à candidatures, par un jury représentatif du secteur des musiques actuelles (festivals, cafés, salles, artistes, techniciens, média, écoles de musique, lieux ressources, institutions...) et du territoire départemental. Les 10 groupes bénéficieront d’un programme de formation administrative.

Les éléments d’appréciation du jury porteront sur :

Le projet artistique

Le projet professionnel (objectifs et méthode)
L’activité (territoire d’activité, nombre de dates et lieux)
Les éléments de structuration

SUR AUDITION ET ENTRETIEN

Les 10 groupes pré-sélectionnés se présenteront en décembre 2010 en condition scénique et en entretien devant un comité d’évaluation constitué de professionnels des musiques actuelles qui retiendra 4 groupes. Les 10 groupes bénéficieront lors de ces auditions d’un diagnostic de leurs besoins. Ces auditions se dérouleront au Moulin à Sons à Loudéac.

SUR SCÈNE

Les 4 groupes retenus se produiront sur scène lors d’un concert public à la salle des Villes Moisans à Ploufragan et bénéficieront d’un accompagnement (répétitions sur scène, ateliers, formations..) tenant compte de leur projet. Les 4 groupes et leurs techniciens seront rémunérés lors du concert.

LES DEUX GROUPES LAURÉATS BÉNÉFICIERONT

- + D’une tournée à construire en fonction du projet artistique
- + D’une aide à la promotion (méthode, supports...) dont les porteurs de projet devront eux-mêmes être les acteurs

NB : Les groupes et leur technicien son seront rémunérés dans le cadre de tous les concerts publics.

LES 6 AUTRES GROUPES BÉNÉFICIERONT D’UN ACCOMPAGNEMENT À DÉFINIR SUR LA BASE DES DIAGNOSTICS.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Le dispositif s’adresse à des groupes dans une démarche de professionnalisation. Il nécessite donc une grande disponibilité et va demander aux artistes une charge de travail conséquente sur leur projet. Avant de signer le dossier de candidature assurez-vous notamment de vos disponibilités :

Les vendredi et samedi 17 et 18 décembre 2010 : sélection sur audition et entretien concernant les 10 groupes retenus sur écoute

La semaine du 24 au 28 janvier 2011 : 4 journées de formation (communication, recherche de dates, statut de l’artiste, autoproduction...)

Le vendredi 18 février 2011 : concert public de sélection concernant les 4 groupes retenus lors de la phase d’audition et d’entretien.

Le calendrier complet des dates de formations, d’accompagnement et des concerts de la tournée sera communiqué en cours de dispositif.

DOSSIER DE CANDIDATURE

FICHE D'INSCRIPTION (*champs obligatoires)

Nom du groupe*

Style*

Personne à contacter*

Adresse postale dans le département *

Mail

Site Internet

Blog / myspace

Téléphone*

Année de création*

Composition du groupe*

nom / prénom / instrument / fonction ● Intermittent

nom / prénom / instrument / fonction ● Intermittent

nom / prénom / instrument / fonction ● Intermittent

nom / prénom / instrument / fonction ● Intermittent

nom / prénom / instrument / fonction ● Intermittent

nom / prénom / instrument / fonction ● Intermittent

nom / prénom / instrument / fonction ● Intermittent

nom / prénom / instrument / fonction ● Intermittent

nom / prénom / instrument / fonction ● Intermittent

Lieu de répétition

Présence d'un manager : ● oui ● non
si oui, depuis combien de temps + contact*

Présence de techniciens lumière et son : ● oui ● non
si oui, depuis combien de temps + contact*

Nom de l'association support s'il y a lieu

Contact du président

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER :

- + CD — mentionnez les 2 morceaux que vous souhaitez faire écouter en priorité
- + Biographie du groupe
- + Fiche technique
- + Projet rédigé du groupe (voir formulaire page 4)

A JOINDRE ÉVENTUELLEMENT :

- + dossier de presse
- + plan de feu
- + descriptif des morceaux (partition, structures, instrumentation ou autre description)

Engagement d'assiduité : en signant ce dossier vous vous engagez, en cas de sélection à l'une ou l'autre des étapes du dispositif, à être présent sur les différentes phases d'accompagnement, de formation et de diffusion proposées.

● J'autorise la publication des informations concernant le groupe dans la base de données du Réseau Information Culture

● J'autorise Itinéraires Bis à mettre en ligne les morceaux choisis par le groupe sur son site

DATE / SIGNATURE

Dossier à renvoyer au plus tard

le 25 octobre 2010 à Itinéraires Bis,

2 place Saint Michel, 22000 Saint Brieuc

Information contact : Itinéraires Bis / Julien Pion / 02 96 62 76 22
julien.pion@itineraires-bis.org

